

# Association VIVA

Vivre installés au Val d'Argens

*« se regrouper pour agir et avancer »*

Vivre installés en Val d'Argens après la catastrophe naturelle des 15 et 16 juin 2010 et les suivantes.

Défense et entraide de ses habitants, cultivateurs, entrepreneurs et établissements sinistrés.

Lutte contre les inondations, leurs causes et leurs effets, dans la basse vallée de l'Argens

# 2014

## Assemblée générale Rapport d'activités, rapport moral Historique de la période 2012-2014



Association loi 1901

N° 1169 JORF du 6 novembre 2010

Adresse courrier :

VIVA - Boîte Postale 45

83372 SAINT-AYGULF Cedex

Courriel : [contact@viva2010.org](mailto:contact@viva2010.org)

Site internet : [www.viva2010.org](http://www.viva2010.org)

Mobile/SMS: 06 07 47 55 88

Tél / Fax (tarif local): 09 72 12 91 70

## ASSEMBLEE GENERALE 9 septembre 2014

(Le MACAO, immeuble Le Venise, RN 559, Saint-Aygulf)

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

par le Dr Louis REYMONDON, secrétaire général

Préambule (carte)  
Point de situation  
Constat de danger non maîtrisé (carte parlante)  
Un seul objectif prioritaire : la sauvegarde des vies et de l'économie  
Les moyens d'action publics (État et Territoire)  
Le bien fondé de VIVA malgré les difficultés de fonctionnement  
Proposition pour une équipe de veille et d'alerte (Bureau, Bureau élargi et CA) : Feuille de route.  
Questions diverses. Vote des résolutions  
Remerciements. Pot de l'Amitié.

## PREAMBULE

La Basse Vallée de l'Argens, depuis le confluent de ce fleuve côtier avec la Nartuby et jusqu'au golfe de Saint-Aygulf, est l'amorce d'une vaste plaine alluviale, ensoleillée et fertile, propice à l'agriculture et au tourisme balnéaire. C'est un delta qui évacue naturellement ses eaux vers la mer par une petite embouchure principale ensablée et de multiples petits bras confondus dans une zone protégée appelée Étangs de Villepey.

Elle concerne 4 communes : le Muy, Roquebrune sur Argens, Puget sur Argens, Fréjus (Saint-Aygulf).

La catastrophe naturelle de 2010 qui l'a dévastée a été une tragédie dont les conséquences humaines et matérielles sont toujours présentes. Sans sous-estimer les épreuves des sinistrés de Dracénie et des territoires en amont, VIVA a été créée le 1<sup>er</sup> septembre 2010 avec un but ciblé de sauvegarde et de développement durable de cette vallée exceptionnelle d'intérêt national. Quel bilan après 4 ans ?

## POINT DE SITUATION

D'emblée, le Député a déclaré : "vous n'arriverez à rien à cause de la dilution des responsabilités" (74 communes sur l'ensemble du bassin versant !). En outre, le Var a la culture du feu mais pas de l'eau : l'ampleur nouvelle de ces inondations répétitives a pris les Services Publics au dépourvu.

Ils ont improvisé pas à pas pour parer au plus pressé (sauver les vies, rétablir communications et services) :

- Installation immédiate d'une Cellule de crise, sauvetage par les sapeurs-pompiers, les hélicoptères (aviation civile et gendarmerie), alerte des hôpitaux (mais aucune prise en charge psychologique des sinistrés).
- Accueil dans les gymnases, distribution d'eau et de vêtements, actions des CCAS.
- Rétablissement des réseaux d'eau, égouts, ordures, électricité, téléphones fixes/mobiles, accès internet, etc.
- Rétablissement des réseaux routiers et réparation des équipements publics détériorés (signaux de vigicrues).
- Réactualisations des Plans de sauvegarde, SMS d'alerte et voies d'évacuation préventive.
- Fixation accélérée des PPRI (cartes et règlements). Ils affectent la valeur des biens mais sont révisables.
- Etc...

Ces actions ont été nécessaires et efficaces mais pas suffisantes. Une prise en charge globale s'imposait :

- Le Conseil Général du Var a fini par s'emparer de l'obligation de mettre en œuvre un Plan d'Actions de Protections contre les Inondations (PAPI) mais seulement dans sa phase d'études (un PAPI d'intention !) en précisant bien ne pas assumer au delà sa maîtrise d'œuvre (un PAPI opérationnel).

- Dès lors, le Préfet du Var n'a plus trouvé d'issue qu'en usant de son magistère d'influence pour engager les intercommunalités à se fédérer en Syndicat Mixte du Bassin versant (premier pas vers la création d'un Établissement Public de Bassin (EPTP) recommandé à tout le territoire national). Cette démarche, tendant à organiser une gouvernance globale du bassin versant, est en cours de laborieuse et longue mise en place.
- De son côté, VIVA a provoqué deux grandes initiatives sur lesquelles nous reviendrons :
  - Une Mission commune d'information parlementaire du Sénat sur les inondations de 2010 (n° 775) pilotée par le sénateur du Var PY Collombat.
  - Le classement de la Basse Vallée de l'Argens en zone d'intérêt national prioritaire en 2014 et la mise en place par le Ministère de l'Écologie d'un Atelier National dédié.

## CONSTAT DE DANGER NON MAÎTRISÉ

Plus de 4 ans après les inondations cataclysmiques de 2010, aucun projet de travaux publics n'est encore exprimé pour **réduire la vulnérabilité aux inondations dans la Basse Vallée de l'Argens**.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, **le danger reste permanent et pèse sur la vie des gens, l'économie et l'emploi**. Et ceux qui soutenaient le caractère exceptionnel de l'événement climatique ont été démentis plusieurs fois par de nouvelles inondations répétitives et encore dévastatrices.

## UN SEUL OBJECTIF PRIORITAIRE

sauvegarde des vies et de l'économie

Une nouvelle dévastation de la Basse Vallée de l'Argens par une crue prochaine et redoutée est une menace insupportable. Cette plaine est en effet, dans sa globalité, un vaste bassin d'expansion qui devrait naturellement s'évacuer à la mer par l'embouchure du fleuve et par les multiples bras du delta qui remplissent les étangs de Villepey. Mais, lorsque les eaux débordent et inondent la plaine, cet écoulement naturel nécessaire ne joue plus :

1. D'une part, depuis la fin d'exploitation des sablières, l'estuaire de l'Argens et du canal du Reyran se ré-ensable continuellement et un banc se forme au large comme un barrage : Un traitement de l'embouchure par des enrochements appropriés et allant assez loin dans la mer est la première exigence de sécurité.
2. D'autre part, on doit se souvenir que les bâtisseurs du Chemin de fer de Provence dit "train des pignes" (Eiffel) avaient compris l'impérieuse nécessité (écologique) de laisser les étangs de Villepey communiquer librement avec la mer : La voie traversait les étangs sur pilotis par 5 "cages à poules" dont témoignent les photos des années 1900 à 1963 (date de fermeture de la ligne). Quand la mer était grosse, des pêches miraculeuses se faisaient au sein des étangs où les poissons allaient se réfugier.

Mais, dans les années 30, Félix Martin, Maire de Saint-Raphaël, a fait bâtir une route touristique entre la ligne de chemin de fer et la mer : itinéraire touristique splendide, toujours apprécié. Mais l'erreur tragique a été de la construire sur remblais, ce qui a pour effet de fermer les étangs. Ce barrage n'a qu'une petite ouverture ensablée sous le pont de la Galiote. Son "effet digue" est un non-sens qui n'avait pas d'effet nocif autrefois mais qui devient intolérable en raison de l'hyper-urbanisation actuelle. Pour que l'eau des inondations se vide par les étangs, son niveau doit atteindre près de 2 mètres dans la plaine afin de submerger la route côtière entre le Venise et le Mas d'Estel ! Un projet de travaux urgents, prioritaire, de mise en sécurité de la plaine se décline en deux volets :

- Traiter le cours de l'Argens et alimenter les étangs en amont par un chenal de dérivation vicariant de faible longueur et peu dérangeant pour l'environnement.
- Ré-ouvrir quelques passages naturels de l'eau sous la RN559 (busages à clapets ou seconde embouchure à proximité du Mas d'Estel). Pour le tourisme balnéaire, il est préférable de laisser se faire un ré-ensablement spontané sous le pont de la Galiote.

## LES MOYENS D' ACTIONS PUBLICS

Il faut **penser « global » et agir « local »**, c'est essentiel pour la crédibilité et l'efficacité des actions.

### I. L'action locale :

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2014, le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Cours Inférieur de l'Argens(SIACIA) n'existe déjà plus. Les municipalités membres ne lui accordaient pas les moyens financiers de ses missions !

La compétence de "Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations" (GEMAPI) a été créée par la loi MAPTAM (Modernisation de l'Action Publique et des Métropoles) du 27 janvier 2014 : Les Communes et

Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), à fiscalité propre, sont en fait incités à déléguer cette nouvelle compétence à un Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE). C'est la nouvelle structure opérationnelle compétente constituée sous forme de Syndicat Mixte à l'échelon d'un sous bassin hydrographique. Notons déjà qu'un tel organe de gouvernance, si indispensable et attendu, ne sera obligatoirement installé que du 1er janvier 2016 au 1er janvier 2018, sous la férule des préfets coordonnateurs de bassin ! Mais, alors, avec quels financements ? Il faudra d'abord établir un consensus sur une clé de répartition des charges. Ensuite, à l'initiative du Sénateur Collombat et suite à la MCIP du Sénat, la loi a institué une nouvelle taxe, « l'aquataxe », applicable solidairement à tous les assujettis à la taxe foncière du territoire, de 40€ au maximum par an et par contribuable. Le législateur pensait que les Collectivités ne pourraient donc plus évoquer le manque de financements. Hélas oui, elles le feront encore car la taxe est optionnelle puisqu'il est vite apparu qu'il était politiquement inenvisageable de leur faire obligation d'y recourir...Et les taxes ne sont pas très populaires !

On mesure déjà le sérieux de l'affaire à simplement noter que cette compétence, d'application aléatoire, n'est pas financée...Mais le montage devient encore plus hasardeux si on l'envisage l'hypothèse de la délégation de compétence des Syndicats Mixtes à un Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) ayant un périmètre plus large. C'est un objectif recherché de gouvernance globale mais soumis à la condition d'obtenir l'unanimité des communes membres ! Ce dispositif, établi à la sauvette, sans étude d'impact ni participation des usagers, signe une volonté politique ; l'abandon retentissant de l'État de sa mission régaliennne principielle, celle de protéger ses administrés des risques naturels majeurs. Ici, le risque d'inondations demeure bien que nous sachions qu'elles peuvent être mortelles et le resteront encore longtemps avec de telles procédures. Un constat local d'enlèvement !

## II. Vers une Opération d'Intérêt National

Face à ce constat d'inertie de la gestion décentralisée d'une situation critique et dangereuse qui perdure depuis 4 ans et se prolonge, les analystes qualifiés que VIVA a consultés ne voient qu'une façon de la débloquent : La création, par décret du Conseil d'Etat, d'une **Opération d'Intérêt National (OIN)** selon l'article L121-2 du code de l'urbanisme. Dans une Opération d'Intérêt National, c'est l'**État** et non la **Collectivité territoriale** qui pilote. C'est le Préfet qui reprend la main, il est en charge du projet d'aménagement et des co-financements à réunir. Un précédent existe en Région PACA : le projet urbain **Éco-vallée** situé dans la vallée du **Var**, co-financé par l'Etat, la Région, le Département et le programme Eco-Cité selon un modèle d'aménagement raisonné, raisonnable et écologique.

Les actions de VIVA, depuis deux ans, ont contribué à mettre en place **les arguments en faveur d'une OIN pour la Basse Vallée de l'Argens** :

- Deux délégations de VIVA se sont rendues successivement à des audiences ministérielles à Paris :
  - La première, le 18 juin 2013, au **Ministère de l'Agriculture** (Christophe Boucherit, Bruno Bury, Sébastien Perrin et Louis Reymondon) avec Madame Christine AVELIN, en présence de Madame Elsa DI MÉO, conseillère régionale chargée des risques majeurs.
  - La seconde, le 26 septembre 2013, au **Ministère de l'Ecologie** (Gérard Vallée et Louis Reymondon) avec M. Gilles RICONO, directeur de Cabinet, en présence de M. Laurent CAYREL, Préfet du Var.
- La concertation entre les deux Ministères a obtenu un double résultat :
  1. **La Basse Vallée de l'Argens est l'un des 5 sites d'intérêt national** retenus en 2013 par le Jury ministériel des "territoires en mutations exposés aux risques".
  2. A ce titre, **elle bénéficie de la démarche "Atelier National"** pilotée par le Bureau des stratégies territoriales (AD1, Direction générale de l'aménagement et de la nature, en association avec la Direction générale de la prévention des risques). Madame Cristina GARCEZ, chef du bureau AD1 écrit à VIVA : *"Je peux vous assurer que vos contributions et propositions seront prises en considération tout au long du processus de co-construction que constitue cette démarche"*. Dans ce courriel, elle explique :

*Ainsi que je l'ai indiqué lors de ma présentation à Saint-Aygulf, la démarche Atelier est une démarche exploratoire de spatialisation d'un projet sur des sites pilotes pour assurer la transition vers des modes d'aménagement plus durable.*

*C'est avant tout une approche de partenariat par le projet entre l'État et les collectivités, initiée en 2006 par notre ministère, qui vise à construire une stratégie de territoire avec le soutien d'une équipe pluridisciplinaire d'experts de haut niveau, en apportant un regard extérieur sur le territoire, en s'affranchissant dans un premier temps, au stade de la réflexion, des découpages institutionnels et des contraintes réglementaires, pour aborder le territoire en termes de valeurs. C'est le débat autour des atouts et des potentialités d'un territoire qui permet de construire une vision globale de projet, donner le cadre d'une gouvernance ou d'une association de projets à une échelle pertinente.*

**L'Atelier National**, avec son Groupe d'experts, piloté sur site par M. Jean-Michel MAURIN, Directeur Départemental des Territoires et de la Mer (DDTM 83) avec le concours des élus et services techniques territoriaux, rendra son expertise au Préfet en fin d'année : Il s'agit de **l'aménagement durable de la Basse Vallée de l'Argens** et de l'exploitation de ses atouts agricoles et touristiques conjugués à travers **un projet valorisant optimal**. Ce projet sera considéré comme d'**intérêt national prioritaire** intégrant les exigences de **sécurité des personnes et des biens**, de **développement raisonné de l'économie et de l'emploi** et de **protection durable de l'environnement**.

Dans cette vision globale des enjeux et des défis à relever, **VIVA plaide en faveur de deux impératifs** :

1. La gestion de l'aménagement et des risques selon le mode d'une **Opération d'Intérêt National (OIN)**
2. Le **rétablissement prioritaire et urgent de l'évacuation naturelle à la mer des eaux de crues** qui débordent dans la plaine et la dévastent à cause des obstacles créés par des aménagements irresponsables du littoral qui y retiennent les eaux comme dans une cuvette sans issues.

## **VIVA A-T-ELLE ENCORE SA RAISON D'ÊTRE ?**

Bien qu'aucun sinistré n'ait été dédommagé entièrement, bien qu'aucun n'ait pu opérer sa résilience, la vie reprend ses droits même s'il s'agit souvent de l'énergie du désespoir... Le risque persiste mais la faculté d'oubli permet de le perdre de vue et d'aller de l'avant...jusqu'à la prochaine catastrophe.

De ce fait, VIVA subit l'effet d'une certaine démobilisation et ses animateurs s'interrogent sur l'utilité de sa survie. Ce Rapport d'activités montre assez que le bilan de VIVA est très positif et que son rôle d'alerte et de "maîtrise d'usage" est seul capable de faire bouger les lignes. VIVA parle et agit au nom de ses adhérents auprès des pouvoirs publics comme force de veille et de propositions.

## **PROPOSITION POUR BONNE ORGANISATION**

Jusqu'ici VIVA a fonctionné avec un **Bureau exécutif** de 4 membres :

- o Jean-Noël BRANDENBURGER, président
- o Christophe BOUCHERIT, vice-président
- o Edmée ESCOFFIER, trésorière
- o Louis REYMONDON, secrétaire général

Plusieurs membres ont participé à des réunions de **Bureau élargi** selon leurs compétences appropriées.

Après 4 ans d'exercice , en vue d'une organisation renouvelée, ce Bureau exécutif est démissionnaire.

La loi de 1901 considère que le Bureau d'une association doit comprendre au moins 2 membres. Comme VIVA n'a pas eu le temps de consulter un par un toutes les personnes déjà engagées dans son activité, un certain délai est nécessaire.

**L'Assemblée générale est invitée à voter la confiance à deux personnes acceptant provisoirement d'assurer la continuité :**

- o Dr Louis REYMONDON, secrétaire général sortant qui accepte cette charge de transition
- o M. Jean-Noël BERTRAND, qui accepte de succéder à Mme Edmée ESCOFFIER dans la fonction de trésorier.

Dans un délai de 2 mois à compter de ce jour, ils constitueront **un nouveau Bureau Exécutif** parmi les 20 adhérents acceptant de former **un nouveau Conseil d'Administration**. Ces derniers sont proposés et consultés pour acceptation en raison de leur contribution aux actions passées de VIVA. Ce sont (par ordre alphabétique) :

1. . Monsieur Claude BERGON
2. . Monsieur Louis BERTHOD
3. . Monsieur Christophe BOUCHERIT
4. . Monsieur Jean-Noël BRANDENBURGER (président honoraire, chargé du site [www.viva2010.org](http://www.viva2010.org))
5. . Monsieur Bruno BURY
6. . Madame Eliane DENIAU
7. . Madame Edmée ESCOFFIER
8. . Monsieur Gérard FERRO
9. . Monsieur Philippe MATHIEU
10. . Madame Hélène MORFEA
11. . Monsieur Joseph MORFEA
12. . Monsieur Stéphane MORFEA
13. . Madame Odile REYMONDON
14. . Madame Monique ROGIER-MOTARD
15. . Monsieur Jean-Jacques TOSELLO
16. . Monsieur Gérard VALLÉE
17. . Madame Raphaëlle VACHEROT
18. . Monsieur Jean-Marc VAZZOTTI
19. . Monsieur Jean-Marc WILLART
20. . Madame Michèle WILLART

Les personnalités adhérentes de VIVA et en charge d'un mandat électif ne sont pas éligibles au Conseil d'Administration, bien qu'ayant rendu et étant appelées à rendre des services signalés à la cause de VIVA.

## FEUILLE DE ROUTE

Le nouveau Conseil d'Administration et son Bureau exécutif rappelleront sans cesse que **le danger demeure**. Ils auront pour **objectifs** :

1. Que soit décrétée dans les meilleurs délais **une Opération d'Intérêt National** (OIN) en Basse Vallée de l'Argens, sur la base du **PROJET produit par l'Atelier National**.
2. Que toute priorité soit accordée au **traitement de l'embouchure de l'Argens** et au **rétablissement des voies naturelles d'évacuation à la mer des Etangs de Villepey**. Ceux-ci seront réalimentés en amont par un canal latéral ou diverses restaurations de bras naturels du delta.
3. Que les procédures de mise en œuvre des préconisations du **PAPI d'intention**, établi par le Conseil Général du Var, soient opérationnelles dans des délais raisonnables.
4. Que, dans l'intervalle, les particuliers et les entreprises exposés puissent se protéger des risques d'inondation par des procédés individuels appropriés. La condition en est la solidarité et le respect des intérêts d'autrui, afin **que l'auto-protection de l'un ne nuise pas à la sécurité de l'autre**. Ainsi les remblais illicites, publics ou privés et les travaux irresponsables seront signalés avec demande d'intervention aux pouvoirs publics.

*(A titre d'exemple, la Société Altorisk a été invitée par VIVA à faire une présentation de son matériel).*

## QUESTIONS DIVERSES

A la demande d'adhérents affrontés à des difficultés particulières, l'AG évoquera :

- L'état du Chemin des Etangs, incompatible avec les prescriptions préfectorales d'évacuation.
- La destruction de la plage de la Galiote qui porte un tort considérable aux établissements de restauration.
- L'activité économique de la Zone de La Palud exposée aux risques d'inondation.
- L'aquataxe. La possibilité de révision des PPRI.

## APPROBATION DES RAPPORTS ET VOTE DES RESOLUTIONS :

Confiance au Bureau de transition.

## POINT PRESSE, REMERCIEMENTS ET POT DE L'AMITIÉ

---

*Association VIVA, Vivre Installés au Val d'Argens*

# Assemblée générale 2014 de l'association VIVA

## Le rapport moral du président

---

Mesdames et Messieurs les membres de VIVA, parents et amis des sinistrés,

Je vous remercie d'être venu assister à notre assemblée générale 2014

Du fait des élections sénatoriales le 28 septembre 2014, ce 9 septembre nous n'avons pas invité d'élus - à l'exception de 2, qui sont membres réguliers de notre association et qui ont payé leur cotisation avec leurs deniers personnels.

Ce 9 septembre 2014, cela fait plus de 1500 jours - *4 ans, 2 mois et 24 jours* - que les communes de la basse vallée de l'Argens ont subi une des pires catastrophes naturelles de ces 100 dernières années.

En juin-juillet 2010, quelques personnes de bonne volonté, sinistrées ou non, se sont réunies pour associer leur expérience, leurs connaissances, leur activité, leurs ressources et leurs connexions dans le monde du travail et de la politique, en vue de lutter contre les inondations, leurs effets mais aussi leurs causes, dans la basse vallée de l'Argens.

Ainsi est née à Fréjus, le 1<sup>er</sup> septembre 2010, l'association VIVA, Vivre Installé au Val d'Argens.

Ces quatre années ont été une succession de succès et de déceptions.

Le bilan pourrait paraître mitigé, tant les difficultés sont nombreuses. Il ne faut cependant pas oublier que dans notre société, les intérêts des uns, sont le malheur et la ruine des autres.

Comme le mentionnait Upton Sinclair un auteur américain :

**« Il est difficile de faire comprendre quelque chose à quelqu'un quand son salaire exige qu'il ne le comprenne pas »**

Pour tenter de restaurer notre sécurité, notre santé psychique et notre capital, le chemin sera encore long et il est clair qu'il **ne faut pas perdre courage, ni baisser la garde.**

A nous sinistrés, notre pire ennemi est la division, le découragement et les actions purement individuelles au détriment de nos voisins également sinistrés.

Lors de notre dernière assemblée générale, le 20 septembre 2012 au camping de la Barque à St Aygulf (Var), nous avons fait grincer des dents certains élus qui avaient mal pris le fait que nous prétendions que *« presque rien n'a changé et l'on doit redire que l'essentiel n'est pas encore fait »*

Peu appréciée également la phrase d'un agriculteur sinistré désabusé *« Si vous étiez chef d'entreprise vous auriez déjà mis la clé sous la porte avec votre gestion déplorable. »*

Effectivement, nous l'avons dit et à part quelques exceptions, nous les sinistrés, **nous vivons toujours dans l'angoisse**, lorsque les services d'alertes officiels nous annoncent une alerte météo orange ou un risque de crue de l'Argens.

---

*Association VIVA, Vivre Installés au Val d'Argens*

La situation financière du pays est catastrophique et ce n'est pas pour stimuler des travaux d'intérêt général exorbitants - *on parle en dizaine de millions d'Euros sur plusieurs années à l'échelle du bassin versant* - malgré le fait que chaque nouvelle catastrophe coûte globalement entre 10 et 100 fois plus cher que le montant des investissements qui pourraient donner du travail et créer de la richesse.

En tant qu'ex-sinistré des inondations et gestionnaire privé, je pense personnellement que l'agriculteur qui, lors de notre dernière AG d'il y a 2 ans prétendait « *Si vous étiez chef d'entreprise vous auriez déjà mis la clé sous la porte avec votre gestion déplorable.* » n'a pas tout à fait tort.

### **Pourquoi dans ce pays, faut-il donc toujours attendre une catastrophe pour agir dans l'urgence et imparfaitement ?**

Ces deux dernières années m'ont donné l'occasion de constater que certaines personnes n'avaient aucun problème à reimplanter des zones inondables, à construire de très grandes surfaces - *imperméabilisant du même coup des hectares de terrains perméables à l'origine* - quand bien même cela impactera un nombre non négligeable de particuliers et d'entreprises de la région, futurs sinistrés en puissance, qu'il faudra perfuser à la prochaine catastrophe dite « naturelle ».

A cet égard, je ne peux que déplorer l'apparente inertie des pouvoirs publics (DDTM, tribunaux et services de police débordés par d'autres tâches plus urgentes, des élus en charge de la gestion des territoires, focalisant à court terme sur le développement économique de certains, au prix de l'appauvrissement d'autres citoyens, dont le nombre et l'agacement semble s'amplifier entre chaque élection...

Concernant les bonnes nouvelles, les travaux du PAPI d'intention - **le Plan d'Aménagement et de Prévention des Inondations** – de l'Argens et de ses affluents, partagé en 39 actions concrètes, sont pour certaines, commencées il y a plusieurs mois déjà.

Sans rentrer dans les détails, voici une liste diffusée le 6 mai 2014.

- Actions transversales d'organisation, pilotage et gestion - Actions 1a, 1b, 1c, 2 et 3
- Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque - Actions 4 à 10
- Amélioration de la surveillance et de la prévision des inondations - Actions 11 et 12
- Amélioration des dispositifs d'alerte et de gestion des crises - Actions 13, 14, 15 et 16
- Amélioration de la prise en compte du risque dans l'urbanisme - Actions 17, 18, 19 et 21
- Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens - Actions 22, 23, 24, 25, 26 et 27
- Ralentissement dynamique des crues - Actions 28, 29, 30, 32, 33, 34, 35, 36 et 38
- Gestion des ouvrages de protection hydraulique - Action 37

Le PAPI ne comporte pas que des études, il y a également des travaux. Certaines études, complexes sont bien avancées, mais ne sont pas terminées, raison pour laquelle certains travaux doivent attendre.

Concernant la gouvernance du bassin versant de l'Argens et de ses affluents ainsi que la gestion du Syndicat Mixte de l'Argens, ceci doit être discuté ce jeudi 11 septembre 2014 à Draguignan, dans les locaux du Conseil Général du Var.

Les paramètres concernant la nature des 2700 km<sup>2</sup> de terrains ainsi que la pluviométrie de ces 40 dernières années sont étudiés attentivement, car la perméabilité des terrains est différente et les événements météo n'ont jamais été identiques.

Sont notamment engagés l'identification de Zone d'Expansion de Crues (ZEC) dans tout le bassin versant (action 30 du PAPI).

Une hypothèse (ce n'est qu'une hypothèse pour l'instant), voudrait que l'on retienne une partie de l'eau de ruissèlement sur les 2/3 ouest du bassin versant, c'est-à-dire dans une région comprise entre Nans les Pins, St Maximin, la Ste Beaume, Ollières, Seillon-source-d'Argens et les bassins versants de la Florieye et de l'Aille (qui se déversent parfois brutalement dans l'Argens), et que l'on accélère l'écoulement de l'eau sur l'Est du bassin englobant la Nartuby, l'Endre, le Blavet, le Reyran jusqu'à... l'embouchure actuellement bouchée...

Ceci ne pourra évidemment se réaliser que si les dirigeants des 74 communes et les propriétaires fonciers, travaillent en faveur d'un même objectif.

Pour conclure, je rappelle que les sinistrés **et les animateurs de l'association** ont besoin de sentir entre eux et autour d'eux **la cohésion sociale**, la chaleur palpable de cette solidarité qui s'est manifestée au lendemain de la catastrophe et qui ne doit pas se relâcher.

J'appelle toutes les personnes présentes, à titre personnel, à donner à VIVA leur nom et la minime cotisation d'adhérent pour manifester ensemble notre implication dans cette belle aventure de **relance** de la vie économique et sociale de *la Basse Vallée de l'Argens*.

Je remercie tous et chacun, d'être venus aujourd'hui se retrouver dans l'évocation de la mémoire des victimes.

Je remercie le Bureau, le Conseil d'Administration, les bénévoles, les experts qui nous ont soutenus de leurs conseils.

Je remercie les médias dont la pertinence et le professionnalisme sont indispensables à une bonne information dans l'intérêt collectif.

Je remercie les donateurs de soutiens à VIVA

Je remercie M. Didier Segui qui nous accueille gratuitement dans son restaurant le Macao et qui nous offre le verre de l'amitié à la fin de cette séance.

Il s'agit de nous connaître, de partager nos peines et nos joies, bref de former entre tous un groupe sympathique, qui préfère au "chacun pour soi" le "tous pour un" !

### **VIVA vous défend, travaillons ensemble et soutenez-nous !**

Nous allons procéder maintenant à quelques formalités statutaires importantes de VIVA.

St Aygulf, ce 9 septembre 2014

Jean-Noel Brandenburger

Président sortant

VIVA est sur Facebook : <http://fb.viva2010.org>

VIVA est sur Twitter : <http://tw.viva2010.org>

@AssociationVIVA

# Association VIVA

## Historique, actualités & activités

### Octobre 2012 – Septembre 2014

---

- Octobre 2012, La MCI (Mission Commune d'Information) du Sénat sur les inondations du Var et du sud-est de la France a rendu son rapport<sup>1</sup>. C'est un travail remarquable. Il est probable que jamais en France, une équipe aura travaillé avec autant de sérieux sur un phénomène qui touche plus de 40% de citoyens, dans 19000 communes françaises.<sup>2</sup> Je tiens à remercier le Dr Reymondon qui le 12 octobre 2011, envoyait un courrier à Monsieur le Sénateur Pierre-Yves Collombat, afin de lui demander de déclencher la création d'une mission d'enquête sénatoriale sur les inondations dans le Var.<sup>3</sup> En tant que président de VIVA, j'avais été interviewé le 5 avril 2012, avec 8 autres associations, par les équipes de la MCI.
- Octobre 2012 a également été de début des consultations publiques sur les PPRI. C'est là que les sinistrés ont commencé à comprendre l'injustice des inondations car selon la zone ou du foncier se trouve, le prix dudit foncier a perdu une grosse valeur sans que le propriétaire ne puisse compenser la perte.<sup>4</sup>
- Octobre 2012 toujours, Michel Vauzelle déclarait que la LGV (qui ne s'appellerait pas LGV) n'était pas enterrée<sup>5</sup>. Là ou cela nous concerne, nous sinistrés des crues de l'Argens, c'est que les piliers supportant les viaducs seraient installé dans ou à coté de l'Argens, contrariant un peu plus son écoulement vers une embouchure qui n'en finit pas de se reboucher – AUJOURD'HUI ENCORE - favorisant une submersion et une érosion des berges.<sup>6</sup>
- 26 octobre 2012, alerte orange et très fortes précipitations, la mairie de Fréjus a demandé à ses services de mettre quelques coups de pelles mécaniques dans le sable de l'embouchure de l'Argens afin de le décompacter et permettre à la crue éventuelle de s'évacuer plus vite et plus fort.  
Dans la basse vallée de l'Argens nous avons passé à coté de la catastrophe, ce qui n'a pas été le cas de St Raphaël ou la reconnaissance CATNAT a été demandée<sup>7</sup> ou de la commune de la Garde ou 2 étudiants sont mort noyés.
- Fin octobre 2012, Monsieur Laurent Cayrel est nommé préfet du Var par le nouveau gouvernement.<sup>8</sup> Depuis sa prise de fonction, Mr Cayrel a toujours été à l'écoute de nos doléances et a toujours tenté d'y répondre dans la mesure de ses compétences. Il a tenu à assister les représentants de VIVA et du monde agricole auprès du ministère de l'Écologie et de l'Environnement à Paris le 26 septembre 2013  
Il est également le seul préfet à nous avoir reçus dans ses bureaux à Toulon en avril 2013

---

<sup>1</sup> Source : <http://www.viva2010.org/mci-senat.htm>

<sup>2</sup> Source : <https://www.facebook.com/viva2010.org/posts/477380172293087>

<sup>3</sup> Source : [http://www.viva2010.org/telechargements/MissionSenatoriale/2011-10-12\\_Lettre-a-PY-Collombat.pdf](http://www.viva2010.org/telechargements/MissionSenatoriale/2011-10-12_Lettre-a-PY-Collombat.pdf)

<sup>4</sup> Source : <https://www.facebook.com/viva2010.org/posts/410201359041925>

<sup>5</sup> Source : <https://www.facebook.com/viva2010.org/posts/243462549113611>

<sup>6</sup> Article Var matin : <http://www.varmatin.com/economie/une-ligne-rapide-entre-nice-et-marseille.1011287.htm>

<sup>7</sup> Source : <https://www.facebook.com/viva2010.org/posts/244713405654295>

<sup>8</sup> Source : <https://www.facebook.com/viva2010.org/posts/178416795616150>

- Novembre 2012, présentation du projet de PAPI (Plan d'aménagement et de prévention des inondations)<sup>9</sup>. Démarche en deux temps :
  - Un PAPI d'intention sur la période 2012-2015 porté par le CG83
  - Un PAPI complet porté par une structure de gouvernance qui pourrait être un EPTB (Établissement Public de Territoire de Bassin) comme dans d'autres régions de France.
- 20 novembre 2012, diffusion d'une émission « spécial investigation – assurances, jamais là pour moi » sur Canal+. Une équipe de télévision était venue chez Bruno Bury, en février 2012 pour interroger des sinistrés des inondations.<sup>10</sup>
- 22 novembre 2012, réunion VIVA avec Mr le député-maire de St Raphael, Georges Ginesta.
- 29 novembre 2012, inondation à Roquebrune, l'Argens a débordé au lac de l'Aréna.<sup>11</sup> 99,9% des occupants de la basse vallée de l'Argens-BVA) l'a échappé belle ! Il s'en est fallu de peu pour que notre delta soit à nouveau dans l'eau.
- 10 décembre 2012, diffusion d'une émission sur Direct8 « En quête d'actualité », présentée par Guy Lagache « La France des privilèges et des passe-droits ». On y parle de Roquebrune et de constructions en zones qu'on savait inondables.
- 13 décembre 2012, les embâcles sous le pont de la RD 559 sont toujours là...<sup>12</sup>
- 14 décembre 2012, des pluies diluviennes inondent Gassin, St Tropez, Cogolin. La BVA est épargnée, à midi l'Argens était montée à 4,20m. à Roquebrune...<sup>13</sup>
- 9 février 2013, les agriculteurs organisent un petit cortège de tracteurs sur la RN7 afin de protester contre la léthargie des pouvoirs publics à remédier aux inondations.<sup>14</sup>
- 13 mars 2013, les 4 communes de la basse vallée de l'Argens se sont engagées à financer le SIACIA (Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Cours Inférieur de l'Argens) à hauteur de 45'000€ chacune, au titre de leurs contributions annuelles. Les membres du SIACIA sont les communes de Fréjus, Roquebrune, Le Muy (qui doit aussi contribuer au SIAN pour la Nartuby) et Puget (qui préside le SIACIA).
- 13 mars 2013, un conseiller de VIVA, habitant la commune de Fréjus, M. Louis BERTHOD, ingénieur hydraulicien nous a aidés à publier un article sur la limitation des inondations dans l'estuaire de l'Argens. Il ressort de cet article que l'estuaire a été barré à 97% par la main de l'homme !<sup>15</sup>
- 20 mars 2013, Risque inondation en France, un rapport du ministère de l'Ecologie pointe l'urgence à finaliser la stratégie nationale sur la gestion du risque inondation...<sup>16</sup>
- 10 avril 2014, réunion avec Mr Sébastien Perrin, conseiller municipal de Roquebrune.
- 15 avril 2013, Excédés par l'absence de travaux concrets, un groupe de citoyens et d'agriculteurs va déverser du fumier sur le bord de mer entre Fréjus et St Raphaël<sup>17</sup> et<sup>18</sup>

<sup>9</sup> Sources : <http://goo.gl/epjCKB> et <http://goo.gl/1ONP5l>

<sup>10</sup> Source : <https://www.facebook.com/events/388390897901627>

<sup>11</sup> Source : <https://www.facebook.com/viva2010.org/posts/540107676018823>

<sup>12</sup> Source : <http://goo.gl/pmMN8d>

<sup>13</sup> Source : <https://www.facebook.com/viva2010.org/posts/398201510256187>

<sup>14</sup> Info : <http://goo.gl/0Hraag>

<sup>15</sup> Article : <http://goo.gl/C48Wo9>

<sup>16</sup> Source : <http://goo.gl/tOCOCs>

<sup>17</sup> Source : <http://goo.gl/ezQzOU>

<sup>18</sup> Source : <http://goo.gl/ReTZl3>

- 18 avril 2013, relai d'une pétition pour soutenir les opposants du quartier de la Magdeleine à Fréjus à un projet de construction d'immeuble en zone inondable et inondée<sup>19</sup>
- 20 avril 2013, VIVA publie un communiqué de presse de Mr Jacques Morenon, président du SIACIA, 1er adjoint de Puget-sur-Argens. Ce communiqué met l'accent sur la somme ridicule allouée au SIACIA pour exécuter des tâches énormes.<sup>20</sup>
- 27 avril 2013, VIVA associée aux 4 syndicats agricoles organise un grand cortège sur le bord de mer entre Fréjus et St Raphaël afin d'exiger un budget décent pour le SIACIA, le débouchage de l'Argens, un busage sous la RD559 entre la Galiote et les Esclamandes, la création de l'ouvrage maritime à l'embouchure de l'Argens préconisé il y a 30 ans par le laboratoire central hydraulique de France<sup>21</sup>  
Lors de cette manifestation qui a incontestablement été un succès<sup>22</sup>, nous avons distribué 5000 flyers pour informer les automobilistes coincés dans leur véhicule et les spectateurs de la raison de notre mécontentement : <http://www.viva2010.org/mailings/2013-04-27-flyer.pdf>
- 16 mai 2013, publication d'une carte du bassin versant de l'Argens avec le projet de PAPI (Plan d'Aménagement et de Prévention des Inondations).<sup>23</sup>
- 16 mai 2013, réunion VIVA avec Mr le député-maire de St Raphael, Georges Ginesta.
- 18 mai 2013, Suite aux fortes pluies, une nouvelle crue de l'Argens a inondé des terrains agricoles et quelques maisons. Les vigneron sont particulièrement inquiets car les vignes devraient être traitées très rapidement contre la pourriture et les moisissures. Comme il est impossible de rouler sur la terre détrempée, il faudra utiliser un hélicoptère, pour autant que le vent ne soit pas trop violent (dispersion des produits phytosanitaires). Photos et vidéos sur la page Facebook de VIVA (<http://fb.viva2010.org>) :
  - <http://goo.gl/4zXvn8> Quelques photos prises entre 10h. et 13h. dans la zone de Roquebrune puis de Puget sur Argens
  - <http://goo.gl/QXSIIIN> Extrait du journal de 13h.00 de TF1. Sont notamment interviewés Sébastien Perrin, président des Jeunes Agriculteurs du Var et Jean-Noel Brandenburger, président de l'association VIVA
  - <http://goo.gl/Xu2pxW> Extrait de 16 secondes (...) du JT de 19h. FR3 Cote d'Azur
  - <http://goo.gl/1myTL9> Extrait du journal de 20h.00 de TF1 (et non pas du 13h. comme annoncé sur la vidéo). Il manque les 1ères secondes de la séquence. Sont notamment interviewés Sébastien Perrin, président des Jeunes Agriculteurs du Var et Jean-Noel Brandenburger, président de l'association VIVA
  - <http://goo.gl/VkuzMK> JT 20h. France2 19 mai 2013. Extrait du journal concernant les inondations dans la basse vallée de l'Argens.
  - <http://goo.gl/QF7qCx> JT 13h. France2 20 mai 2013
  - <http://goo.gl/9Pt6zE> JT 20h. TF1 20 mai 2013
- 20 mai 2013, VIVA publie un communiqué de presse<sup>24</sup> « Pentecôte 2013 en alerte orange, débordements dans la plaine de l'Argens : riverains révoltés faute de mesures pour réduire

<sup>19</sup> Source : <http://goo.gl/BzFyFG>

<sup>20</sup> Source : <http://goo.gl/no64Te>

<sup>21</sup> Sources : <http://goo.gl/5F6YAC>

<sup>22</sup> Photos: <http://goo.gl/zhdBpo>

<sup>23</sup> Source : <http://goo.gl/sXEw2D>

<sup>24</sup> Communiqué disponible ici : <http://goo.gl/elqhwz>

ces risques depuis 3 ans; pertes ruineuses pour l'agriculture; évacuations pénalisantes pour le tourisme saisonnier.

- 30 mai 2013, 2<sup>e</sup> réunion publique de concertation du PPRI à Port-Fréjus<sup>25</sup>
- 6 juin 2013, manifestation au lieu-dit les Esclapes, à cheval sur les communes de Fréjus et de Puget-sur-Argens. Le site, classé non constructible et inondable, à quelques centaines de mètres de la zone de la Palud, régulièrement inondée, est exploité depuis une dizaine d'année comme centre de stockage de matériaux de construction et de traitement des déchets du BTP, avec la bienveillance des municipalités de Fréjus et de Puget. L'association VIVA a mandaté un huissier pour constater les faits.<sup>26</sup>  
L'événement était couvert par le Var Matin de Fréjus<sup>27</sup> et par FR3 Cote d'Azur
- 11 juin 2013, réunion publique sur le report des travaux du pont de la Galiote à St Aygulf, animée par les techniciens du Conseil Général du Var.<sup>28</sup> Rappelons pour mémoire qu'un conseiller municipal de Fréjus avait fait courir le bruit que le report du projet était imputable à VIVA alors qu'il s'agit de problèmes structurels du pont qui n'aurait pas supporté un supplément de 600 tonnes de matériaux pour l'élargir.
- 14 juin 2013, Var Matin publie un N° spécial de 11 pages d'articles et de photos sur les inondations<sup>29</sup>, des témoignages, les projets de sécurisation, le retour d'expérience, les remblais...
- 16 juin 2013, Hugues Parant, préfet du Var lors des événements de juin 2010, promu préfet de la région PACA la même année, est remplacé par Michel Cadot.
- 18 juin 2013, Réunion à Paris, au Ministère de l'Agriculture (Christophe Boucherit, Bruno Bury, Sébastien Perrin et Louis Reymondon) avec Madame Christine AVELIN, en présence de Madame Elsa DI MÉO, conseillère régionale chargée des risques majeurs.
- 24 juin 2013, manifestation au chemin des Étangs.<sup>30</sup>  
Ce « chemin privé à usage public » qui longe les Étangs de Villepey en partant du camping ex Pont d'Argens, nouvellement « Plage d'Argens », au croisement avec l'ancienne RN98, jusqu'au camping « L'étoile d'Argens », est emprunté toute l'année par les « autochtones » qui souhaitent éviter le centre de St Aygulf pour se rendre sur Roquebrune, Fréjus ou l'arrière pays. L'été il est utilisé par des milliers de touristes des campings qui se rendent sur les plages de St Aygulf.
- 27 juin 2013, perquisition des services du procureur de Draguignan, DDTM, DREAL, etc... au lieu dit au lieu-dit les Esclapes, à cheval sur les communes de Fréjus et de Puget-sur-Argens<sup>31</sup>. (voir notre manifestation du 6 juin).
- 1<sup>er</sup> juillet 2013, Des représentants de VIVA sont invités par M. Laurent Cayrel, préfet du Var, à une réunion de concertation<sup>32</sup> entre les représentants des 74 communes du bassin versant de l'Argens, le Conseil Général du Var, la DDTM, etc...
- 3 juillet 2013, réunion à Puget sur Argens avec les représentants du SIACIA (Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Cours Inférieur de l'Argens).

---

<sup>25</sup> Source : <http://goo.gl/6MrdJn>

<sup>26</sup> Source : <http://goo.gl/6ztmyq>

<sup>27</sup> Article du Var Matin, édition de Fréjus : <http://goo.gl/HTveiD>

<sup>28</sup> Source : <http://goo.gl/0l7vOp>

<sup>29</sup> Source : <http://goo.gl/HLOUhs>

<sup>30</sup> Source : <http://goo.gl/DXr5B0>

<sup>31</sup> Article du Var Matin, édition de Fréjus : <http://goo.gl/FWFG8t>

<sup>32</sup> Source : <http://goo.gl/GpcXzl>

- 19 juillet 2013, démonstration à Fréjus, des barrières à eau « Watergate » par M. N. Klein
- 31 juillet 2013, l'association VIVA était assignée en référé au TGI de Draguignan, par la société RBTP, exploitant le site des Esclapes.<sup>33</sup>  
Une trentaine de personnes étaient venues soutenir le président de l'association.  
A la demande de l'avocat de RBTP, l'audience a été reportée au 11 septembre 2013...
- 11 septembre 2013, 2<sup>e</sup> séance au TGI de Draguignan, concernant l'assignation en référé de l'association VIVA par la société RBTP. Un grand merci aux personnes qui sont venues soutenir moralement le président de l'association.
- 26 septembre 2013, Réunion à Paris au Ministère de l'Écologie (Gérard Vallée et Louis Reymondon) avec M. Gilles RICONO, directeur de Cabinet, en présence de M. Laurent CAYREL, Préfet du Var.
- 10 octobre 2013, réunion au motel de St Aygulf avec des représentants du ministère de l'environnement, de la DDTM, de la DREAL, etc... dans le cadre de l'atelier national des territoires en mutation exposés aux risques
- 10 octobre 2013, réunion avec M. Philippe Donat, président et M. Cyril Bolliet, secrétaire général de la fédération du BTP du Var, dans les locaux de la fédération, au Capitou à Fréjus.
- 16 octobre 2013, réunion d'information à Roquebrune-sur-Argens<sup>34</sup>, sur le PAPI Argens, organisée par la chambre d'agriculture du Var à l'attention des agriculteurs de la région. Un diaporama sur le PAPI Argens ainsi que sur le diagnostic de vulnérabilité y ont été présentés.
- 30 octobre 2013, communiqué VIVA sur l'enquête publique du PPRI de Fréjus<sup>35</sup>
- 8 novembre 2013, Atelier de prospective territoriale à Paris, Académie d'agriculture. Le Dr Reymondon, secrétaire général de VIVA y a présenté un diaporama<sup>36</sup> décrivant la problématique de la résilience introuvable en basse vallée de l'Argens
- 14 novembre 2013, entretien en sous-préfecture de Draguignan<sup>37</sup> à propos du plan de submersion marine et des crues rapides, avec des inspecteurs de la mission d'inspection.
- 20 janvier 2014, une période de précipitations violentes sur les départements du Var et des Alpes maritimes à provoqué de gros dégâts. Une nouvelle crue de l'Argens et des inondations en basse vallée de l'Argens. De nombreux habitants et entreprises sont inondés. Début février, les assureurs estimaient les dégâts à 200 millions d'Euros<sup>38</sup>.
- 2 février 2014, arrêté de Catastrophe naturelle pour 47 communes du Var et des Alpes maritimes<sup>39</sup>
- 3 février 2014, Le préfet a signé l'arrêté portant création du syndicat mixte de l'Argens.<sup>40</sup>
- 5 février 2014, nouvelle alerte météo orange et SMS envoyés par la mairie de Fréjus

---

<sup>33</sup> Sources et article du Var Matin : <http://goo.gl/ywrzqF>

<sup>34</sup> Sources : <http://goo.gl/yFczB2> et <http://goo.gl/CeF1eZ>

<sup>35</sup> Document au format PDF : <http://goo.gl/f1WRp4>

<sup>36</sup> Sources : <http://goo.gl/mmWZaj>

<sup>37</sup> Source : <http://goo.gl/ZpClig>

<sup>38</sup> Source : <http://goo.gl/tv8HYo>

<sup>39</sup> Source : <http://goo.gl/N4bbVJ>

<sup>40</sup> Source : <http://goo.gl/M4Oer4>

- 8 février 2014, l'Association VIVA, a demandé à M. le préfet du Var et à M. le sous-préfet de l'arrondissement de Draguignan, de rester vigilant sur les délestages des barrages de Carcès et d'Entraigues. Il serait en effet préférable de procéder à des délestages raisonnés, de manière anticipée, AVANT les fortes crues, de manière à atténuer les effets dévastateurs de ces crues.<sup>41</sup>
- 9 février 2014, nouvelle alerte météo orange pour le Var et alertes crues pour l'Argens.
- 12 février 2014, M. Philippe Martin, ministre de l'Environnement s'est déplacé dans le Var.
- 14 février 2014, manifestation d'agriculteurs soutenus par des sinistrés des inondations, au barrage du Verteil.<sup>42</sup>
- 18 février 2014, réunion à Puget sur Argens relative au lancement de l'action 28 du PAPI d'intention Argens confiée au SIACIA
- 20 février 2014, réunion d'information sur l'atelier national des territoires en mutation exposé aux risques organisée par VIVA dans les locaux de la SCA Bury<sup>43</sup>
- 8 mars 2014, Des membres du bureau de VIVA et un représentant de commerçants de la ZA la Palud à Fréjus (83) se sont réunis pour plancher sur « Demande d'engagement des candidat(e)s des communes de la CAVEM (Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune sur Argens, St Raphaël. Les Adrets) ainsi que le Muy sur la prise de mesures prioritaires contre les inondations en début de mandat ». Une page spécifique est dédiée à ce sujet sur le site de VIVA : <http://mun2014.viva2010.org>
- 18 avril 2014, réunion d'information à Puget sur Argens organisée par la SAFER, le Conseil général du Var sur le projet d'aménagement foncier de la basse vallée de l'Argens. Était également présent, un conseiller municipal d'une commune du Vaucluse.
- 6 mai 2014, 2<sup>e</sup> réunion du comité technique du PAPI Argens d'intention à Draguignan. VIVA était conviée à cette réunion<sup>44</sup>
- 6 mai 2014, Réunion en mairie sur les inondations, gestion de crise, travaux à prévoir et réalisables rapidement à moindres coûts, pour atténuer voire supprimer les inondations dans certaines zones critiques comme la Palud, les Floralties, le Reyrannet et la plaine.<sup>45</sup>
- 3 juillet 2014, Réunion d'information au Muy, sur le lancement des diagnostics de vulnérabilité habitat dans le cadre du PAPI Argens. Ces diagnostics sont gratuits et ouverts à tous les sinistrés qui voudraient évaluer la possibilité de réaliser des travaux chez eux ou dans leur entreprise afin de diminuer la vulnérabilité du foncier bâti dont ils sont propriétaires.
- 5 août 2014, Réunion en mairie de Fréjus (Gilles Peroux, Christophe Boucherit, Jean-Noël Brandenburger) à propos du chemin des Étangs et de l'embouchure bouchée de l'Argens...

Sauf erreurs et omissions

Jean-Noël Brandenburger

Président sortant

---

<sup>41</sup> Source : <http://goo.gl/kamRjT>

<sup>42</sup> Photos : <http://goo.gl/rsfC92>

<sup>43</sup> Sources : <http://goo.gl/wTtAoe> et <http://goo.gl/Vjqb8S>

<sup>44</sup> Sources : <http://goo.gl/8mPM6V> et <http://goo.gl/aVlo4n>

<sup>45</sup> Source : <http://goo.gl/Sk3BYl>

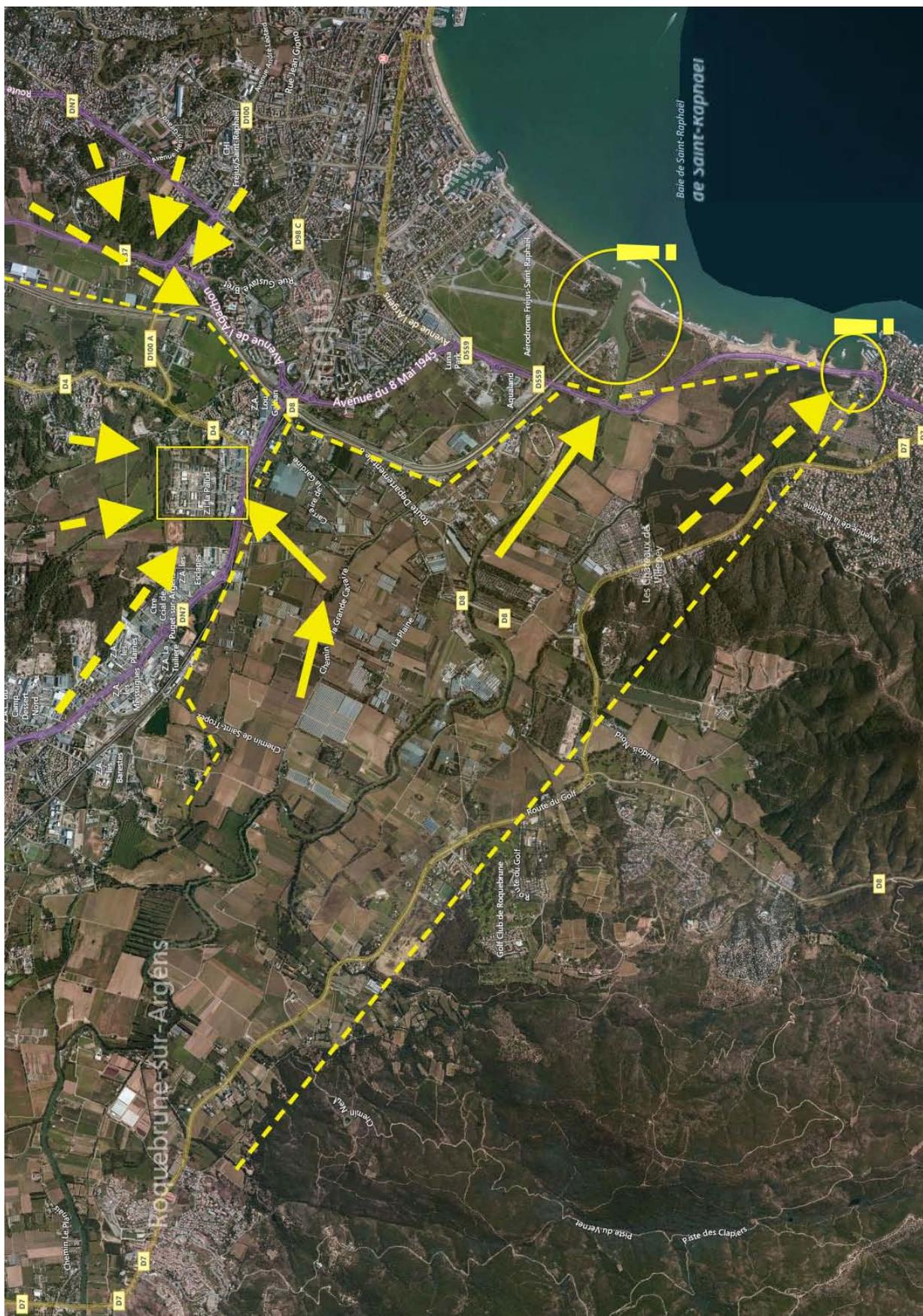


Fig.2 Le flux des eaux dans la basse vallée de l'Argens

Photo en page de couverture : remblais illégaux en zone agricole inconstructible et inondable entre la RD8 et le canal du Reyran